

29...GO

N°! 51

1^{er} Trimestre 2024

UNP



Section

Finistère

Cne Marcel CLÉDIC

MÉMOIRE

Libération

1939-1944

80 Ans

RESPECT

Assemblée Générale

Victimes des Attentats

Pleyben Mémorial AFN

1 Régiment

27 Paras

TUPÉT-THOMÉ

CHÂTEAU-JOBERT

Parachutistes

Legionnaires

Cdo Marine

B.C.C.P

Air

S.A.S

R.C.P

1946-1954

70 Ans

Indochine

Infos Section

La Journée Festive

Les Paras Compagnons de la Libération

Les Bataillons Paras en Indo

CLÉDIC

BIGEARD

GEFFROY



Bonjour à toutes, bonjour à tous. Chers Amis Paras



Le 80^{ème} anniversaires des libérations du territoire et de la victoire constitue un grand moment de mémoire partagée qui réunit tous les territoires de France. Chaque commune de notre département va pouvoir commémorer les actes héroïques qui ont permis de renouer avec la grandeur de notre pays. Cette année marque également le 70^{ème} anniversaire de Dien Bien Phu, combat mythique et dantesque où disparurent sept bataillons parachutistes. Occasion pour nous de maintenir le souvenir et la mémoire de glorieux faits d'armes et d'immortaliser les valeurs et les traditions du sacrifice. Soyons nombreux cette année devant

le mémorial de L'Indochine pour communier par la pensée avec tous ces Français morts pour la France dans cette partie d'Asie si loin de leur patrie. Durant cette période commémorative, nous aurons une pensée particulière pour nos adhérents qui sont sur nos rangs et qui ont participé à ces grands événements que sont le débarquement de Provence, la Campagne de France et la guerre d'Indochine.

Et par Saint Michel...vivent les Paras



Alain LE CLECH
Président départemental UNP29
Section Capitaine Marcel CLÉDIC



CALENDRIER 1^{er} SEMESTRE 2024

* Afin de vous tenir informer des activités qui se sont déroulées au sein de notre section, n'hésitez pas à venir consulter les pages de notre site en cherchant sur google: unp-finistère.com

DATE	CÉRÉMONIE
08 Mai 2024	Journée nationale Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945 à Quimper
27 Mai 2024	Journée nationale de la Résistance à Plogoff
08 Juin 2024	Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France "en Indochine Mémorial L'Hôpital-Camfrout
18 Juin 2024	Appel du Général de Gaulle - Ile de Sein
22 Juin 2024	Journée festive section UNP29 "Chapelle la Lorette " Plogonnec
14 Juillet 2024	Fête Nationale à Brest
21 Juillet 2024	Journée nationale à la mémoire des victimes racistes et antisémites - Hommage aux Justes à Quimper
01 août 2024	Hommage au maquis de Saint Laurent à Plouégat-Guérand
07 août 2024	80ème Anniversaire - Hommage " Massacre de Penguerrec" et aux SAS à Gouesnou
08 Août 2024	80ème Anniversaire Libération de Quimper

ARCHIVES RÉTRO

DLP n° 81 et 83 en 1982

Le président Pierre LE COQ remet les insignes de Chevalier de l'ONM à notre ami **Raymond QUEFFELEC** (à Plomodiern)

Le colonel BRÉCHIGNAC remet la Cravate de Commandeur de la L.H à son ancien commandant de compagnie de Bien Bien Phu le capitaine **Marcel CLÉDIC** (à Pau)



Les Compagnons de la Libération et les Parachutistes

L'Ordre de la Libération, qui ne comporte qu'une seule classe, a été instauré par l'ordonnance n°7 du 16 novembre 1940, prise à Brazzaville par le **général de Gaulle**.

Mille trente-huit personnes, cinq communes et dix-huit unités combattantes ont été ainsi nommées "Compagnon de la Libération"

Un régiment le 2^{ème} R.C.P, sous les ordres du colonel Bourgoïn, formation d'élite qui a eu l'insigne honneur d'être la première des unités françaises à combattre à nouveau sur le sol de la Patrie. Vingt-sept parachutistes de différentes formations de la France Libre et de la France Combattante ont été honorés par cet Ordre. Ci-joint quelques photos des parachutistes Compagnons de la Libération) † (à titre posthume)



Sur décision du Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, une fourragère aux couleurs de l'Ordre de la Libération a été créée par arrêté le 23 février 1996. Elle est destinée à pérenniser l'Ordre de la Libération et à préserver de l'oubli le souvenir des Compagnons. Les Chefs de Corps de

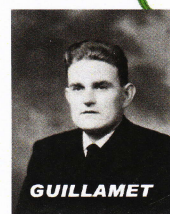
dix-huit unités et bâtiments décorés de l'Ordre de la Libération ont reçu cette nouvelle fourragère des mains du Président de la République, lors d'une importante cérémonie au Mont Valérien le 18 juin 1996.

Les unités de l'Armée de Terre héritières décorées de la fourragère de l'Ordre de la Libération sont au nombre de dix, parmi ces unités figure le **1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine, héritier des traditions du 2^{ème} RCP**

Le 17 septembre 2017, suivant l'avis du conseil d'administration du 30 novembre 2017 des communes de " l'Ordre de la Libération " le 44^{ème} R.I (DGSE) reconnaissance symbolique de la DGSE et des services spéciaux de la France Libre s'est vu également remettre cette fourragère. Les **Centres d'instruction des réserves parachutistes de Romainville, de Saran, de Perpignan, de Roscanvel**, la portent également. Depuis 2019, les élèves officiers de première année de l'École de l'Air ont le droit de porter cette fourragère.



En présentant ce sujet, nous nous devons de rendre **hommage à Roger Guillamet**, père de notre adhérent Roger Guillamet, Capitaine de Vaisseau (H). **Son père fut nommé Compagnon de la Libération par décret du 01 Février 1941.** Affecté en décembre 1938 au centre des sous-marins de Cherbourg, le second-maître radiotélégraphiste Roger Guillamet sert désormais à bord du sous-marin mouillant de mines Rubis. L'équipage en



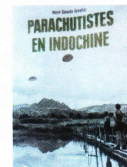
juillet 1940 se rallie à la France Libre. Au total le Rubis a effectué vingt-huit opérations de guerre principalement sur les côtes de Norvège et dans le golfe de Gascogne et a coulé trente et un bâtiments ennemis. La PMM de Brest porte le mon de << maître radiotélégraphiste Roger Guillamet >>

Notre adhérent Roger Guillamet est Président d'Honneur de l'Association des Familles de Compagnon de la Libération



La guerre d'Indochine et les Bataillons Parachutistes

(source d'information: " Les Parachutistes en Indochine " de Marie-Danielle Demélas



La guerre en Europe est terminée. Une nouvelle lutte commence contre les Japonais qui occupent l'Indochine. L'avenir des parachutistes s'engage entre les tenants de l'Armée de l'Air et ceux l'Armée de Terre. Les effectifs manquent et les moyens matériels sont inexistant. La 25^{ème} DAP, est créée regroupant les parachutistes SAS et du 1^{er} RCP avec les aéroportées du Régiment de Choc.



En débarquant en Indochine, les premiers paras soulèvent de l'espoir, car c'est une spécialité jeune et prestigieuse. C'est en Indochine que les paras ont fait découvrir qu'ils étaient capables de réussir les coups les plus durs et les plus audacieux grâce à leurs meilleurs chefs qui se sont révélés dans cette nouvelle sorte de guerre. C'est sur cette terre indochinoise qu'ils prendront comme patron Saint Michel, un archange guerrier. En 1945, la gloire des parachutistes s'est construite durant la guerre qui s'achève. En avril 1946, le lieutenant-colonel de Bollardière préconise de mettre sur pied un groupement léger d'intervention. En janvier 1947 la 2^{ème} Demi-Brigade SAS est en place,

on annonce l'arrivée de quatre bataillons. L'instruction des futurs paras * se déroule à

Tarbes, Pau-Idron, et Meucon. Les rudiments appris, le bataillon achève sa formation au camp de jungle de Caïs-

Fréjus avant d'embarquer pour un voyage de trois semaines. Le bataillon affiche une moyenne d'âge de 19 ans et sept mois en arrivant en Indochine. En 1948, les paras représentent sept bataillons installés au Tonkin, trois coloniaux, deux métropolitains, deux légionnaires. Un bataillon de paras autochtones au Laos, trois bataillons vietnamiens et un bataillon khmer seront formés. La façon dont les bataillons étaient employés ne favorisait pas une cohésion entre compagnies. Dès leur débarquement les compagnies étaient utilisées et dispersées dans des zones éloignées les unes des autres.

Petite particularité, la dénomination des bataillons n'a cessé également de varier, au point

que les rapports des chefs de bataillon eux-mêmes montrent des hésitations (7^o BCCP en 1949, devient le GCCP, puis le BPC). Autre particularité la faiblesse de leur effectif théorique (ex: fin 1949 le 3^oBCCP son effectif théorique s'élevait à 621, mais seulement 400 étaient opérationnels, un an plus tard il ne reste que 320 aptes pour une opération). Fin 1949 la machine à fabriquer des bataillons est parfaitement rodée observe Trinquier. La relève par bataillon entier respire l'ordre. Des

grands moments d'histoire guerrière voient le jour et des chefs charismatiques se font connaître. Bigeard à la tête du 6^{ème} BPC ignore tous les principes de la stratégie, il s'impose physiquement comme chef et, dans l'action il suscite la confiance. Ses commandants de compagnie sont des lieutenants, tous sont des inconditionnels. Le 6^{ème} BPC possède son rival dans le 2^{ème} bataillon du 1^{er} RCP, c'est un bataillon de métros, les hommes de Bréchignac, lui aussi précédé d'une réputation sans tâche. Ce bataillon était à l'image de son chef. Au combat le bataillon passait de l'approche prudente au choc brutal. Bréchignac ne parle pas pour ne rien dire et il écoute souvent. Les grands chefs d'Indochine rivalisent de prouesses et forgent des bataillons à leur image. Ces deux bataillons finiront à, Dien Bien Phu.

Deux bases aéroportées sont créées : Nord (Tonkin et Nord Laos) et Sud (Cochinchine et Sud-Annam) avec comme mission d'instruction, de ravitaillement par les airs des troupes et d'assurer le transport et l'évacuation des troupes. Les bases ont également la

responsabilité de l'entretien et du stockage des parachutes. Enorme contrainte pour les unités parachutistes, elles doivent impérativement récupérer ce matériel coûteux. Cette récupération est une corvée harassante pour la

compagnie chargée de rassembler ces parachutes afin de les acheminer vers une base. C'est ainsi un tiers des effectifs qui est perdu pour la suite de l'opération. Le climat chaud et humide de l'Indochine, impose à ce que les pépins soient déplier, aérer, sécher et replier tous les quinze jours. A partir de 1948, les hommes affectés à ces tâches sont remplacés par des plieuses. Les soixante-et-onze AFAT plieuses réparties sur les bases effectuent un travail particulièrement pénible. Un jeu de parachutes pèse 17 kg et la manutention est impossible par des femmes. A titre d'exemple une opération type "Castor" représente cent soixante tonnes de parachutes à manipuler uniquement pour la mise en place.



En 1951, le général de Lattre par souci d'unité impose à tous le béret amarante



Les Bataillons Paras ayant combattu en Indochine

5° RIC - CDO PONCHARDIER 1945- 1946	DEMI-BRIGADE SAS 1946-1947	2° BCCP 1947-1950	DBMP I/1° RCP - III/1° RCJ 1946 - 1948	1° BCCP SAS 1947 - 1948	Cie Para du 3° REI 1948_1949
1° BEP 1948-1950 RC4	5° BCCP 1948-1950	3° BCCP 1948 -1950 RC4	CDO MARINE Jaubert-Montfort- François - Ouragan	II/1° RCP 1948 - 1950	1° BCCP 1949 - 1952
GÉNIE AÉROPORTÉ 1947 - 1955 DBP	2° BEP 1948 - 1955 DBP	6° BCCP 1948 - 1951	7° BCCP 1949- 1952	10° BPCP 1949 - 1952	2° BPC 1950 - 1953
8° BPC 1951 - 1954 DBP	5° BPC 1951 - 1953	1° BEP 1951 - 1955 DBP	9° BPC - CITAPI 1951 - 1953	6° BPC 1952 - 1954 DBP	3° BPC 1952 - 1953
3° BPVN 1952 - 1954	1° BPL 1952 - 1954	5° BPVN 1953 - 1954 DBP	II/1° RCP 1953 - 1955 DBP	1° BPC 1953 - 1955 DBP	1° CEPML/1°BEP 1954 -1955 DBP
1° BPC 1953 - 1955 DBP					

* Les bataillons paras formés à Quimper : voir le 29...GO n° 40

Journée nationale d'hommage " Morts pour la France " pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952 - 1962)



En 1952 commence une période troublée dans les pays du Maghreb dépendant de la France, qui causera de nombreuses pertes de part et d'autre. La Tunisie et le Maroc sont alors sous protectorat, tandis que l'Algérie, intégrée au territoire national est composé de département. Dans la mouvance indépendantiste des colonies, ces trois pays vont se soulever contre la France. En Tunisie comme au Maroc, les combats aboutissent à l'indépendance totale des deux pays en 1956. Les relations restent cependant tendues jusqu'en 1962, date de la fin de la guerre qui ensanglante l'Algérie voisine, depuis novembre 1954.

Toutes ces opérations militaires en Afrique du Nord mobilisent des centaines de milliers de soldats français, appuyés par des formations supplétives, constituées d'auxiliaires locaux, désignés globalement par le terme harkis. De 1952 à 1962, plusieurs milliers de ces combattants meurent en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ainsi qu'un grand nombre de civils,

notamment parmi les familles de harkis, cibles de représailles après les accords d'Evian, signés en mars 1962.

Ce sont toutes les victimes de ces conflits, militaires et civils , auxquelles la journée

du 05 décembre rend hommage,

par l'application d'un décret de 2003 suivi d'une loi en 2005.

L'article 2 de la loi de 2005 associe à l'hommage du 05 décembre, rendus aux soldats décédés, les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la



guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc "



A Pleyben , le 05 décembre 2023, une assistance fournie a rendu hommage aux soldats tombés en Afrique du Nord. C'est en défilant au son de la cornemuse de notre ami Jean-No, que la cinquantaine de porte-drapeaux s'est présentée devant le mémorial de Pleyben.

Cette cérémonie était présidée par Monsieur Alain ESPINASSE, préfet du Finistère en présence de madame Amélie CARO, maire de Pleyben , de monsieur Sylvain LE BERRE, directeur départemental de l'ONaCVG, et des

autorités civiles et militaires. Deux messages ont été prononcés durant cette cérémonie. Le premier au nom du monde combattant par monsieur Christophe EVENO. Monsieur le Préfet prit en suite la parole et prononça le message de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.



" Nous rendons hommage aux plus de vingt-trois mille Morts pour la France. La République rend aussi hommage à tous ceux qui ont combattu, au presque un million et demi d'hommes envoyés se battre en son nom entre 1954 et 1962. Nous nous rappelons aussi des Harkis et autres membres des formations supplétives, de toutes les victimes

des attentas et des exactions qui ont eu lieu avant comme après les accords de cessez-le-feu. "

Les Autorités , civiles et militaires , les différentes Associations d'Anciens Combattants déposent au pied des différentes stèles du Mémorial des gerbes en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord.

Les drapeaux s'inclinent , et une belle Marseillaise chantée à capella est reprise en chœur par tous les participants . Notre ami Jean-No poursuit ce moment de recueillement en nous interprétant avec sa cornemuse , la mélancolique mélodie " Amazing Grace ".

Le temps est venu pour les principales Autorités de saluer l'ensemble des porte-drapeaux présents.



5° BPC 1954 - 1955 " Blizzard "	8° BPC 1954 - 1955 " Blizzard "	1° RHP 1956 - 1953	Demi-Brigade de Choc 1946 - 1953	2° REP 1956 - 1962
1° REP 1955 - 1961 Suez	2° RPC 1955 - 1962 Suez Bizerte	9° RCP 1956 - 1962	8° RPC 1956 - 1961	3° RPC 1955 - 1962 Bizerte
14° RCP 1956 - 1961	13° RDP 1955 - 1963	1/35° RAP 1956 - 1962	18° RIPC 1954 - 1956	18° RCP 1956 - 1961
6° RPC 1955 - 1962	1° RCP 1955 - 1962	CDO MARINE Jaubert- Trépel - Monfort - de Penfentenyo - Hubert	CDO de L'AIR (créé en mars 1956) 204 hommes en 2 Cdos	

Remise de décoration :



Remise des Insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite
au Président Départemental de l'UNP du Finistère
Alain LE CLECH



Par décret du Président de la République en date du 29 novembre 2023, a été promu au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, **Alain LE CLECH**, président départemental du Finistère de l'Union National des Parachutistes. Le samedi 9 mars 2024, s'est déroulée une cérémonie au Juvénat Notre-Dame en présence, du lieutenant-colonel Louis-Alain CORNIC et de son association A.A.T.D.M.29, du colonel Michel

Avec nos Frères d'Armes de l'A.A.T.D.M.29

ALBERT, de monsieur Sylvain LE BERRE, directeur départemental de l'ONaCVG et d'une trentaine de parachutistes membres de la section UNP Capitaine Marcel CLÉDIC.

Cette médaille a été remise au récipiendaire par le colonel Michel ALBERT, Commandeur de l'O.N.M



11 Mars Hommage aux Victimes des Attentats



Le décret n° 2019-1148 du 7 novembre 2019 a instauré cette journée nationale d'hommage aux victimes de l'ensemble des attentats ayant touché la France depuis les années 1970. Cette date du 11 mars, choisie par l'Union Européenne comme date de commémoration commune fait référence à l'attentat de la gare de Madrid-Atocha ayant eu lieu le 11 mars 2004, faisant 191 morts et près de 2000 blessés.

Comme tous les ans ce 11 mars était un jour de recueillement et de souvenir devant la stèle érigée à Melgven, à l'entrée du parc du

Questtel, pour ne pas oublier les victimes des attentats. Cette cérémonie départementale était présidée par le Chef de Cabinet de la Préfecture, en présence de madame la Maire de Melgven, du président du Conseil Départemental, du Délégué Militaire départemental, représentant le Préfet Maritime, des Autorités civiles et militaires. Plusieurs messages ont été prononcés. Plusieurs gerbes ont été déposées, les Autorités étaient accompagnées par les élèves de Melgven et de Concarneau.





Le même jour se déroulait une cérémonie devant le monument aux Morts de la Ville de Quimper en présence de madame Isabelle ASSIH maire de Quimper , de madame Annaïg LE MEUR députée et des autorités civiles et militaires.



Assemblée Générale de la section UNP du Finistère

Depuis maintenant cinq ans la section UNP Capitaine Marcel CLÉDIC, a pris pour habitude de regrouper ses adhérents (es) au Juvénat Notre-Dame à Châteaulin, pour assister à son Assemblée Générale. Branle-bas de combat le samedi 24 février 2024.



Ce rassemblement a été un vif succès. Au total, soixante-dix adhérents (es) et treize " Bon de Pouvoir " ont participé à cette Assemblée Générale qui s'est déroulée dans un esprit convivial, détendu et serein. Finalement ce sont quatre-vingt- treize personnes (dont 21 épouses et compagnes) qui ont assisté à notre rassemblement. Le taux de participations des adhérents étant de 65%.



Après un mot de bienvenue du président, l'assistance s'est levée et recueillie afin d'honorer nos douze amis (es) disparus durant l'année 2023. Nos pensées ont été aussi adressées à tous les militaires français tombés au Champ d'Honneur durant cette année écoulée, ainsi qu'aux gendarmes , policiers et pompiers. Pensées attristées au général Jean-Yves



DOMINGUEZ décédé une semaine auparavant et dont les obsèques se sont déroulées dans le département voisin. Le général DOMINGUEZ a commandé le 17^{ème} R.G.P en 2002-2003

Yvan KESPERN	Joseph GLOAGUEN	Joseph PÉRIRHIN	Jean PAUGAM
Michel BAUDEY	Agnès HASCOËT	Gabriel ESNAULT	Daniel TEMPEL
Yves PINVIDIC	Jean-Pierre EUDO	Paul HERVÉ	Pierrette BELEGUIC



Le président Alain LE CLECH, prend la parole et remercie les adhérents de la section , d'être présents en grande nombre à cette Assemblée Générale, et se réjouit de voir de nombreux bérets lors des différentes manifestations patriotiques organisées sur le département. Ce dynamisme est le résultat d'une parfaite cohésion au sein de la section et d'un travail remarquable effectué par les membres du bureau. Chacun à son poste remplit avec grande efficacité la tâche qui lui est confiée.

La grande stabilité des membres du bureau (depuis de nombreuses années aucune démission n'ayant été enregistrée) explique très certainement la vivacité et le sérieux dans l'organisation des prestations organisées par la section (Assemblée Générale-Journée festive- Hommage au Maquis Saint-Laurent en collaboration avec la municipalité de Plouégat-Guérand - La Saint-Michel)



C'est avec plaisir que les candidatures pour rentrer au bureau de nos amis Thierry MALLÉGOL et Pascal LICTEVOUT ont été proposées et acceptées par l'Assemblée. Remerciements adressés aux Porte-Drapeaux, photographes et musiciens. Les adhérents participant pour la première fois à notre Assemblée Générale se sont présentés

Rapport Moral :



Tout d'abord, le secrétaire de la section **Jean-Jacques BELEGUIC** nous fait lecture du **Rapport Moral**. Il énonce les très nombreuses activités écoulées durant l'année 2023, où la section était présente. Au total la section a participé à **trente-et-une cérémonies et activités** à travers le département.

A noter les nombreuses invitations des petites et grandes communes adressées à la section pour venir s'associer aux cérémonies souvenir de leurs villes. Depuis désormais plusieurs années les villes de Gouesnou et de Plouégat-Guérand, apprécient la présence des parachutistes et de leurs drapeaux, car lors de ces cérémonies un hommage particulier est rendu aux parachutistes SAS morts au Champ d'Honneur. Notre secrétaire n'oublie pas à cette occasion de remercier toutes les personnes qui se sont investies lors de ces rassemblements organisés par la section. **Les principaux rendez-vous prévus pour l'année 2024 sont aussi présentés : journée festive à Plogonnec,**



cérémonie Congrès UNP à Orléans et enfin notre Saint Michel le 28 septembre à Plogoff. Les effectifs ont connu une légère érosion en 2023 la section compte cent vingt huit adhérents à jour de leur cotisation. Pour le tiers sortants, tous les adhérents concernés ont renouvelé leur mandat.

Rapport Financier

Très rapidement à la lecture des tableaux recettes et dépenses présentés par **René CANTIÉ** notre trésorier, il est aisé de comprendre que la situation financière de la section après avoir été chahutée en 2022, a entamé un redressement très appréciable en 2023, suite aux mesures qui ont été prises par le bureau. D'une part concernant notre bulletin 29...GO,

l'impression et l'acheminement de notre revue était devenue insupportable sur le plan financier. Finalement nos adhérents peuvent toujours lire leur bulletin sous deux formes, soit par internet ou en prenant un abonnement annuel afin de recevoir le 29...GO papier. Ces mesures de réductions de dépenses ont été présentées aux adhérents et à ce jour, une trentaine d'adhérents ont opté pour la formule papier. A la lecture de la rubrique " Don " le président remercie tous les généreux donateurs.

Au cours de cette Assemblée Générale, le président a présenté aux adhérents, les principales mesures devant être étudiées et adoptées lors du Congrès d'Orléans. Le sujet cotisations a été abordé.

L'Assemblée Générale se termine et nous pouvons passer dans la salle de restauration située juste à côté



Les Commandos, partent pour l'aventure ...

Les chants traditionnels sont repris en chœur, et comme le veut la coutume à la section, nous terminons cette journée en chantant "Opium" et "Oh La Fille" vient nous servir à boire, occasion de remettre aux personnels une collecte bien confortable pour le personnel de service.



Nos Peines



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade **EUDO Jean-Pierre**, survenu le 18 janvier 2024 à l'âge de 87 ans.

UNP : 31 291

Ses obsèques se sont déroulées le 23 janvier en l'église de L'Armor-Plage, en présence de sa famille et de ses nombreux amis. Trois associations avec drapeaux (Légion - A.A.T.D.M 29 et UNP29 et 56) étaient unies afin de rendre hommage au marsouin et au légionnaire. Sur le parvis de l'église les 11 drapeaux présents se sont inclinés une dernière fois devant son cercueil. Un bel hommage a été prononcé par le général C.A (2S) Bertrand Clément-Bollée.

Appelé, il est reconnu apte en juillet 1956. Il rejoint le 3^{ème} bataillon d'artillerie. En 1957 il est envoyé en Algérie, au 2^{ème} R.A, il est cité et reçoit la croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze. Il termine son service militaire en Janvier 1959. En juin 1960, il s'engage à la Légion Étrangère pour cinq ans. Il est affecté à nouveau en Algérie et rejoint la 6^{ème} compagnie d'instruction à MASCARA pour la formation initiale puis muté au 2^{ème} R.E.I et participe aux premières opérations. En Mars 1965 après la signature des accords d'Evian , il accompagne son régiment dans son déménagement à Colomb-Béchar. Affecté au 1^{er} R.E.I, il quittera l'Algérie et la Légion Étrangère.

En Août 1965 , il décide de s'engager au 3^{ème} R.I.M.A basé à Vannes . Nommé Caporal en juin 1966 au moment de son départ pour l'outre-mer en Côte d'Ivoire pour 2 ans. Avril 1968 , il retrouve le 3^{ème} R.I.M.A , est nommé sergent en Juillet 1969 . Fin de son contrat le 23 Février 1972. Titulaire de la médaille militaire.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade **PAUL Hervé**, survenu le 14 janvier 2024 à l'âge de 91 ans.

BP : 83 921 UNP : 14 647

Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 19 janvier en l'église de Penhars à Quimper . Sa famille, ses amis et les associations patriotiques lui ont rendu un dernier hommage. Les deux drapeaux présents se sont inclinés devant son cercueil.

Appelé pour servir au 35^{ème} RALP à Tarbes, en mai 1953, il est breveté parachutiste en octobre 1953. Nommé Maréchal des Logis, il s'engage en novembre 1954. Débarque à Oran avec son régiment en juin 1956, obtient son premier degré de comptable. Promu MDL/Major il rejoint la métropole en décembre 1958. De nouveau affecté en Algérie en juin 1961 pour servir au sein du 35^{ème} RAP, a obtenu son 2^{ème} degré Artillerie et est muté au commandement artillerie de la 47^{ème} DI à Arzew (Algérie). Continue ses services au 66^{ème} G.A en 1963. Nommé adjudant en janvier 1964 rejoint la métropole. Affecté au 16^{ème} RA à Wittlich. Reçu au concours des Officiers Techniciens en janvier 1967. Muté au 2^{ème} R.A. à Landau en avril 1967, puis au CMB 118 à Quimper en 1973. Promu capitaine en janvier 1975 rejoint en 1977 L'École d'Infirmières de Caen. Hervé pose son sac en 1979.

A adhéré à la section UNP29 en 1981 - Chevalier de l'ONM. Nous présentons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances attristées. Que Saint Michel lui réserve une place de choix au Paradis des Parachutistes.



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade **DESPRÉS Serge**, survenu le 26 février 2024 à l'âge de 78 ans

UNP : 50546

Serge a effectué son service national au 7^{ème} RIAOM puis au 2^{ème} RPIMa à Madagascar en 1965-1966. Membre du conseil d'administration de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} RPIMa il rejoint l'UNP et la section l'an dernier comme membre ami. Personnage très attachant il laisse derrière lui de

nombreux parmi les parachutistes. Ses obsèques ont eu lieu le 4 mars 2024 à Saint-Ouen-l'Aumône. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances